

payaient au delà de leur valeur ordinaire. Pour mettre fin aux plaintes de ces marchands, les seigneurs de Montréal résolurent d'établir un marché qui devenait surtout nécessaire l'été et le printemps, où les étrangers affluaient en plus grand nombre ; et comme ceux-ci, qui se rendaient ainsi à Villemarie pour le commerce, se logaient dans les maisons bâties le long de la commune, ou dans les boutiques et des cabanes volantes établies sur le bord de l'eau, le Séminaire qui avait principalement en vue la commodité et la satisfaction de ces marchands, destina pour le lieu du marché un terrain situé devant la maison seigneuriale, en face du hangar, d'environ cent pieds de front, sur toute la profondeur qui se trouverait jusqu'au fleuve, en se réservant néanmoins la libre disposition de cette emplacement lorsque le marché aurait été transporté à la haute ville. C'est le terrain qu'à occupé pendant longtemps l'hôtel de la douane et qu'occupent aujourd'hui les officiers du Revenu. Ce projet fut soumis à l'Intendant du Canada, qui l'approuva et le confirma de son autorité en ordonnant aux juges des seigneurs de veiller à son exécution. En conséquence, il fut établi à Villemarie un marché public qui devait avoir lieu tous les mardis et vendredis de l'année, avec défense aux habitants de la campagne de porter de la volaille, des œufs, du beurre et d'autres denrées dans les maisons, avant de les avoir exposées au marché jusqu'à une heure déterminée ; et, pour que ceux-ci pussent s'y rendre commodément, le marché devait commencer à huit heures en été, à neuf heures en hiver, et finir à onze heures avant midi. Enfin, comme il n'y avait point encore d'horloge publique dans le pays, il fut convenu qu'on mettrait la cloche de la paroisse en braule, afin d'avertir du commencement et de la clôture du marché. Nous entrons ici dans tous ces détails, pour faire connaître l'origine et le progrès des usages et des institutions de la colonie.

X.

Argent monnayé rare en Canada. Échanges, moyens de trafiquer.

Nous ajouterons que l'argent monnayé étant fort rare en Canada, les ventes se faisaient quelquefois en tout ou en partie par des échanges : ce qui fut la première manière de trafiquer dans l'origine de chaque nation. Ainsi, la Sœur Bourgeoys, achetant une terre, donne en payment au vendeur deux bœufs, une vache, une paire de bas et le reste de la somme en argent. M^e Souart, ayant besoin de planches, donne à Urbain Tessier cent cinquante livres en or, que M^e. Jacques Le Ber devait employer à l'achat d'un bœuf pour le profit de Tessier ; et celui-ci s'engage à donner à M^e. Souart deux cents planches de pins à la Saint-Michel et cent à la Saint Martin. On comprend assez que le numéraire, considéré en lui-même, ne pouvait fournir aux particuliers leurs besoins, dans un pays qui ne produisait rien encore, et que bien des particuliers préféraient pour cela les denrées à l'argent. Aussi M^e. Talon, qui en fit bientôt lui-même l'expérience